

Certificate of Advanced Studies (CAS) Protection incendie pour architectes



Haute école spécialisée bernoise
► Architecture, bois et génie civil



sia

schweizerischer ingenieur- und architektenverein
société suisse des ingénieurs et des architectes
società svizzera degli ingegneri e degli architetti
swiss society of engineers and architects

Intégrer la protection incendie au plus tôt dans la planification

Grâce au CAS Protection incendie pour architectes, vous serez un spécialiste incontournable dans le domaine de la protection incendie. Les titulaires de ce CAS sont en mesure d'élaborer des solutions adaptées aux défis liés aux mesures de protection incendie au cours de toutes les phases du processus de construction.

Objectifs et perspectives

Les bureaux de planification augmentent la qualité, l'efficacité et la compétitivité via la prise en considération cohérente et précoce des facteurs essentiels en matière de protection incendie, de l'étude préliminaire / du concours à l'exploitation, en passant par la conception et la réalisation.

Contenu

Module 1 : Bases de la protection incendie

Module 2 : Phase préliminaire/ Concours

Module 3 : Projections/Projet de construction

Module 4 : Appels d'offres/Planning d'exécution

Module 5 : Réalisation/Mise en service

Module 6 : Exploitation

Module 7 : Travail en projet/Bilan

Public cible

Le CAS s'adresse aux architectes, aux ingénieurs, aux étudiants en master (ingénierie bois et génie civil), aux chefs de chantier, aux responsables d'infrastructures auprès d'investisseurs et de maîtres d'ouvrages publics désireux de s'atteler de manière ciblée à la question de la protection incendie dans le cadre de la planification.

Certificat et ECTS

Le CAS comprend environ 140 séances et environ 200 heures d'autoapprentissage, ainsi que des heures d'exercice en groupe. La réussite de cette formation continue est sanctionnée par une mise à l'épreuve des compétences. A cette fin, l'étudiant doit présenter un travail de projet réalisé dans son domaine d'activité. La réussite est confirmée par un certificat de la Haute école spécialisée bernoise Architecture, bois et génie civil (CAS Protection incendie pour architectes), 12 crédits ECTS.

Lieu du cours

Centre de formation de la Grangette

Avenue du Grey 113, CH-1018 Lausanne

Dates

Février - juillet 2020

Prix

CHF 6500.–

CHF 6000.– (en cas d'inscription jusqu'au 30 septembre 2019)

Le prix inclut la documentation numériques et les repas.

Ce cours est reconnu par le SEFRI comme cours préparatoire aux examens fédéraux. Les participants bénéficient ainsi d'un soutien financier, d'autant qu'ils passent un examen professionnel fédéral ou un examen professionnel fédéral supérieur.

MAS Construction en bois

Le CAS Protection incendie pour architectes fait partie du MAS Construction bois, mais il est également possible d'y assister séparément. Informations supplémentaires sur le MAS Construction bois: ahb.bfh.ch/masholzbau

MAS Construction durable

Le CAS Protection incendie pour architectes est crédité en tant que module complémentaire au MAS Construction durable (10 crédits selon l'ECTS).

Professeurs

Les professeurs sont des spécialistes confirmés actifs sur le terrain, dans les domaines de l'apprentissage, de la recherche et du développement dotées de nombreuses années d'expérience dans la protection incendie.

Entretien d'information individuel

Stéphane Willemin, directeur d'études

Haute école spécialisée bernoise

Architecture, bois et génie civil

+41 32 344 02 66, stephane.willemin@bfh.ch

Organisation et inscription

Haute école spécialisée bernoise, Architecture, bois et génie civil, Formation continue

Route de Soleure 102, 2504 Biel/Bienne

+41 32 344 03 30, fc.ahb@bfh.ch

ahb.bfh.ch/pi

Délai d'inscription : 4 semaines avant la date de début des cours souhaitée.

Sous réserve de modifications.

Haute école spécialisée bernoise

Architecture, bois et génie civil
Route de Soleure 102
2504 Biel/Bienne

+41 32 344 03 30
fc.ahb@bfh.ch
ahb.bfh.ch